



Communiqué de presse

Creil, le 25 mai 2022

Lancement officiel de la collecte de dons en faveur du projet de restauration du château médiéval de Creil

Dans le cadre du projet de restauration de l'ancien château médiéval de Creil, la Ville lance une souscription auprès du public et des entreprises, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine. La signature de la convention de collecte aura lieu jeudi 16 juin 2022 à 18h.

De son patrimoine médiéval, la ville de Creil conserve les vestiges de son ancien château royal. D'abord château des Comtes de Clermont au XII et XIII^e siècles, il est transformé au XIV^e siècle en lieu de plaisance pour le roi Charles V le Sage. Le 17 décembre 1923, les ruines du château sont classées aux Monuments historiques. Depuis de nombreuses années, la Ville de Creil est engagée dans un important projet de restauration et de mise en valeur de la salle médiévale et des vestiges du château, afin d'en faire un lieu vivant et convivial en plein cœur du centre-ville.

Le jeudi 16 juin 2022, à 18h, c'est un nouveau chapitre de l'histoire du château de Creil qui s'écrira, avec la signature de la convention de collecte de dons entre la Ville de Creil et la Fondation du patrimoine.

Dans le cadre de cet événement ouvert à tous, une visite guidée de l'aile Nord de l'ancien château sera proposée par Nicole Bilot, archéologue du service départemental d'archéologie de l'Oise, suivie d'une présentation du chantier de restauration par Jennifer Didelon, architecte du patrimoine en charge de la maîtrise d'œuvre.

La signature de la convention avec la Fondation du Patrimoine sera suivie d'un moment de convivialité dans les jardins du Musée, sur inscription auprès des services du Patrimoine de la Ville de Creil : 03 44 29 51 50 – conservation@mairie-creil.fr.

Jean-Claude Villemain, maire de Creil

Contact presse : Claire REBOISSON

Cheffe de cabinet – 06 60 09 24 35 – claire.reboisson@mairie-creil.fr